



Compte rendu de la réunion en mairie sur les centres de loisirs 21/11/05

Présents : Mme Leloup, adjointe au maire en charge du périscolaire (donc des centres de loisirs), M. Defrémont (adjoint en charge des affaires scolaires),

Personnel municipal :

Nadia Chani

Nadine Chartier (responsable animation du service Pégase)

Dominique Fabreux (responsable pédagogique du service Pégase)

Virginie Lebreton (responsable du pôle relations scolaires et logistique)

M. Pavant (responsable sports du service Pégase)

Associations de parents d'élèves : F Hallopeau (présidente CAAPE), C. Bruniaux-Moreau (présidente FCPE), L. Bariant (coordinatrice PEEP) + une autre personne de la PEEP

La réunion a commencé par une présentation de Pégase qui rassemble toutes les activités sportives, périscolaires et pour la jeunesse (vacances) municipales. L'idée est d'assurer plus de cohérence avec l'Education Nationale notamment sur l'éducation à la citoyenneté, à la santé, à l'environnement etc pour compléter l'action de l'école dans des domaines où parfois les enfants manquent de repères et la famille ne joue plus toujours son rôle...

Une responsable pédagogique est recrutée depuis le 1er juillet (Mme Fabreux) ; elle vient de l'Education Nationale.

Le projet éducatif Pégase existe depuis l'année dernière (il nous avait été envoyé, il a été distribué à ceux qui étaient venus à la réunion de juillet dernier) ; il y a également des projets éducatifs spécifiques à chaque centre de loisirs. Mme Fabreux a travaillé sur un projet fédérant les centres de loisirs primaires, surtout les mercredis dans un premier temps, et c'est ce qu'elle nous a présenté. Pour le moment, sur les vacances ça reste ludique avant tout. Les mercredis il y a alternance de séances pédagogiques (le matin essentiellement) et ludiques. Mme Fabreux va ensuite travailler sur le projet des centres de loisirs maternels.

Thèmes structurants : l'enfant social, dans la société, et l'enfant singulier, individu en perpétuelle évolution.

Le matin : axé plutôt sur l'enfant social, dans un collectif : seront déclinés les thèmes de l'environnement, santé, sécurité, citoyenneté, prévention routière, médias (différence réel-virtuel...), consommation ; en s'appuyant sur des publications type Astrapi ou d'autres éditions pour enfants (Bayard, Fleurus, Milan par exemple).

Après-midi : axé sur l'épanouissement personnel, activités sportives, artistiques...
Cela n'empêche pas d'avoir des activités ludiques sur le reste de la journée (les activités durent environ 1 h 30, le reste du temps les enfants peuvent encore jouer, avoir des temps calmes et taper dans un ballon...)

L'année est découpée en 6 périodes, entre les vacances scolaires. Le projet a vraiment démarré en novembre. Un thème par période pour le matin (en ce moment c'est la sécurité routière).

Après-midi : 5 types d'activité

- expression technique et scientifique (ex astronomie)
- expression scénique et musicale
- arts plastiques
- environnement (ex l'arbre et la forêt)
- activités sportives et physiques

Les activités du matin sont suivies pendant 6 semaines. Le projet a très bien été accueilli par le ministère de Jeunesse et Sports (qui agrée et suit les centres de loisirs). Une réunion d'explication a eu lieu pour les parents aux Fougères, avec distribution d'un papier expliquant le programme jusqu'à Noël. Pour les petits Bois, le programme est affiché, et les parents peuvent appeler Mme Fabreux pour demander des explications 01 45 15 47 05.

Un point important de la discussion a porté sur la fréquentation et le problème des inscriptions occasionnelles dont la possibilité a été supprimée cette année par la mairie. La fréquentation est forte aujourd'hui : les centres sont saturés, et contrairement aux études surveillées qui n'ont pas besoin d'un agrément, ils n'ont pas le droit d'accueillir plus d'enfants que ce qu'autorise leur agrément Jeunesse et Sports ; cet agrément est lié aux locaux et aux équipements, ensuite la mairie recrute le nombre d'animateurs nécessaire (un pour 8 enfants en maternelle, un pour 12 en primaire). Les Fougères ont un agrément pour 80 élémentaires, les Petits Bois pour 100 enfants dont 80 élémentaires.

Des enfants ne se sont pas présentés en septembre (les parents n'avaient pas tous bien compris le problème des inscriptions occasionnelles), du coup quand ils ont reçu leur facture les parents ont résilié leur inscription et les enfants en liste d'attente ont pu être tous pris d'après Mme Leloup. Les centres sont donc pleins et il n'y a toujours pas de place pour des inscrits occasionnels.

D'après les chiffres de l'année dernière les « occasionnels » étaient peu nombreux (environ 5 par mercredi en moyenne). La discussion a abouti à un certain nombre de propositions acceptées par la mairie :

- revoir les critères d'attribution des places (prendre des critères sociaux par exemple et non le principe « premier arrivé premier servi » si on veut jouer un rôle social via la pédagogie) et en particulier voir quel est le profil « carte famille »

- des familles bénéficiant des centres (sous-entendu : les familles à haut quotient familial peuvent s'offrir éventuellement du baby-sitting le mercredi)
- envoyer un bilan de satisfaction à remplir par les parents avec le dossier de réinscription en juin
 - intégrer les « cas difficiles » même si inscrits hors délais (c'est déjà le cas : hospitalisation, divorce par exemple)
 - en fonction des réponses au bilan de satisfaction, intégrer les adresses dans les critères d'affectation (en particulier parce que les navettes ont été supprimées, et il n'y a aucune amélioration en perspective de ce côté-là, autant avoir le centre le plus proche de son domicile)

En revanche, nous n'avons pas eu gain de cause sur les inscriptions occasionnelles, même s'il est évident que quelques inscrits en primaire ne désorganiseront pas la progression pédagogique. Le comble : des parents « coincés » ont eu recours à des villes voisines (Viroflay, Ville d'Avray) même si Mme Levreux pense que la tendance générale est à une diminution de la souplesse sur les inscriptions... Le mieux serait l'extension des capacités ; il est vrai que la demande forte vis-à-vis des centres de loisirs reflète le fait que de plus en plus les deux parents travaillent, c'est comme pour la cantine. Ensuite, à capacités constantes, le problème est : qui en a le plus besoin ? D'où notre question sur le profil des familles bénéficiaires.

Un point est prévu au printemps. Nous reviendrons à la charge, car peut-être certains parents ont inscrit leurs enfants pour être sûrs d'avoir de la place, mais auraient préféré une solution plus souple. Nous avons suggéré une solution à choisir à l'avance « un mercredi sur deux », qui aurait facilité l'organisation de tous, à Mme Leloup qui n'avait pas l'air contre. A suivre...

L'ensemble des parents concernés aura une information papier en janvier. Il y aura aussi un article dans Chaville Magazine.

N'hésitez pas à faire passer vos remarques ou suggestions... Nous avons besoin de vos arguments !